

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

SECTION I : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Code du produit /

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Protection des oliviers par barrière physique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

SBM Life Science
60, chemin des Mouilles
69130 Ecully
France

+33 (0)4 37 64 32 00(pendant les heures de travail uniquement)
Email : sds@sbm-company.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

ORFILA INRS Centre Antipoison +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classement conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

Dangers physiques :

Non classé

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

Dangers pour la santé :

Non classé

Dangers pour l'environnement :

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

Mélange non soumis à étiquetage

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette : Aucun

Pictogrammes de danger : Aucun

Mentions d'avertissement : Aucune

Mentions de danger : Aucune

Conseils de prudence :

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P261	Eviter de respirer les poussières.
P501	Eliminer le contenu/récipient selon la réglementation en vigueur.

Mentions supplémentaires :

Non concerné.

Etiquetage supplémentaire :

Non concerné

2.3 Autres dangers

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Ne contient pas de composant répondant aux critères PBT/vPvB.

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

La substance décrite n'est ni un mélange, ni une substance multi-constituants : il s'agit d'une composition d'argile naturelle.

Ingrédients	N° CAS / N° CE / N° Index	N° REACH / Enreg.	Classification	Danger Environnement	% (m/m)
			Règlement 1272/2008/CE		
Argile (montmorillonite)*	1318-93-0 215-288-5 /	/	/	/	100

**substance pour laquelle il existe, en vertu de la législation de l'Union, des limites d'exposition sur le lieu de travail*

3.2 Mélanges

Non concerné

Autres informations

Pour le texte complet des mentions H indiquées dans cette section, se reporter à la section 16.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez un numéro d'urgence, un centre antipoison ou un médecin ou si vous allez consulter pour un traitement.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur, faire respirer l'air frais, garder la personne au calme dans une position confortable pour respirer. En cas de gêne persistante, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau en maintenant les paupières écartées pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si la victime en porte et continuer de rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

Contact avec la peau	Enlever tout vêtement souillé. Laver soigneusement à l'eau. Obtenir des soins médicaux si une irritation persiste. Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Ingestion	Si une gêne apparaît, solliciter un avis médical. Ne pas faire vomir. Ne rien donner à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Une production excessive de poussières peut provoquer une légère irritation mécanique des yeux et des voies respiratoires.
------------------	--

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Risques	Principalement constitués par les poussières : une concentration dangereuse de particules en suspension dans l'air peut être rapidement atteinte par dispersion.
Traitement	Pas d'antidote spécifique connu. Traitement symptomatique.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens appropriés	- Mousse résistant à l'alcool - Eau pulvérisée - Poudre chimique (poudre sèche)
--------------------------	---

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

- | | |
|---------------------|---|
| | - Dioxyde de carbone (CO ₂) |
| Moyens inappropriés | - Aucun |

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Pas de dangers particuliers.
---	------------------------------

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Vêtements de protection pour tout le corps, équipement complet. Appareil respiratoire autonome.
Informations supplémentaires	Rester en amont des flammes. Refroidir les containers de produit en les aspergeant d'eau. Ne pas déverser les eaux d'extinction dans l'environnement.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions pour les non-secouristes	Veiller à ce que le local soit correctement ventilé. Empêcher la formation de nuages de poussières et éviter l'inhalation du produit. Evacuer la zone dangereuse et respecter les procédures d'urgence.
Précautions pour les secouristes	Veiller à ce que le local soit correctement ventilé. Porter un équipement de protection individuelle adéquat si besoin (masque anti poussières type FFP3).

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

Maintenir les niveaux de poussières aussi faible que possible.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Pas de précautions particulières à prendre.
--	---

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes pour le confinement	Contenir le déversement et récupérer du matériel si c'est possible.
-------------------------------------	---

Méthodes de nettoyage	Aspirer le produit déversé (pour éviter le soulèvement de poussières). Eviter de mouiller car l'argile mouillée devient glissante. Puis le recueillir dans un récipient approprié pour élimination.
------------------------------	---

Autres conseils	Pas d'autres conseils.
------------------------	------------------------

6.4 Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Voir les mesures de protection sous les sections 8 et 13.
---------------------------------------	---

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	Manipuler à l'abri du vent. Eviter le contact avec les yeux. Eviter de respirer les poussières. Le matériau peut être glissant lorsqu'il est mouillé.
---	--

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Eviter la formation de poussières qui peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Mesures d'hygiène

Après manipulation, bien se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.

Les vêtements souillés doivent rester sur la zone de travail et être nettoyés complètement avant réutilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le récipient bien fermé, hors de la portée des enfants.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'abri de la chaleur, et de l'humidité.

Précautions pour le stockage en commun

Pas de précautions particulières.

Matériaux appropriés

Stockier uniquement dans l'emballage d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit à utiliser dilué, pour former une barrière mécanique pour limiter la ponte des mouches.

Se reporter à l'étiquette et aux conditions d'utilisation.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Les valeurs limites d'exposition ne sont pas déterminées pour le mélange.

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

Pour les composants :

Types d'exposition (professionnelles, biologiques)	Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	Sources de l'exposition	m.à.j	Base
VLEP 8 heures	Poussières réputées sans effet spécifique	/	10 mg/m ³ 5 mg/m ³	Fraction inhalable Fraction alvéolaire	1984	INRS

Autres informations :

Pas d'autres informations disponibles.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Contrôles techniques appropriés

Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à proximité des postes de travail.

Afin de limiter les risques d'exposition, il convient d'éviter de générer des poussières.

Équipement de protection individuelle

Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle. Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas, il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire

Porter un demi masque filtrant contre les poussières (type FFP3), conforme à la norme NF EN 149.

Protection des mains

Le port de gants conformes à la norme NF EN 374 est conseillé.

Ne plus utiliser les gants en cas de contamination interne du gant, de perforation ou lorsque la contamination externe ne peut être enlevée.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Protection des yeux

Éviter le contact avec les yeux.

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

Porter des lunettes de sécurité conformes à la norme NF EN 166 en cas de production de poussières en suspension dans l'air.

Protection de la peau et du corps En cas de contact avec le produit, se laver soigneusement les zones concernées.

Protections thermiques Non concerné

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles pour la protection de l'environnement Pas de précautions particulières à prendre.

Ne pas utiliser le mélange lors d'épisodes venteux ou si des pluies sont à prévoir.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide en poudre
Couleur	Beige/verte
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non disponible
pH	7,5 – 8,5
Point de fusion / point de congélation	Non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable
Point éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Non applicable

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

Inflammabilité (solide/gaz)	Non inflammable
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable
Pression de vapeur	Non applicable
Densité de vapeur	Non applicable
Densité relative	0,40 - 0,95 selon la granulométrie
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non applicable
Température d'auto- inflammabilité	Non applicable
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité dynamique	Non applicable
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	Non comburant

9.2 Autres informations

Autres informations	Pas d'autres données disponibles.
----------------------------	-----------------------------------

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Réactivité	Le produit est stable et inerte.
-------------------	----------------------------------

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune connue.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la formation de poussières. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.5 Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucune matière incompatible connue.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Pas de produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

Toxicité aiguë par inhalation

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation / corrosion cutanée

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation de la cancérogénicité :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation de la mutagénicité sur cellules germinales :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

Evaluation de la toxicité pour la reproduction :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique / exposition répétée) :

Exposition unique : Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition répétée : Une exposition répétée ou prolongée à la poussière peut entraîner une irritation respiratoire chronique.

Danger par aspiration :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations supplémentaires

Pas de données complémentaires disponibles.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Pas de données disponibles sur l'écotoxicité du mélange.

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons Pas d'informations disponibles.

Toxicité pour les poissons Pas d'informations disponibles.

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

Toxicité pour les invertébrés aquatiques Pas d'informations disponibles.

Toxicité pour les plantes aquatiques Pas d'informations disponibles.

Toxicité pour les abeilles Pas d'informations disponibles.

Toxicité pour les vers de terre Pas d'informations disponibles.

Toxicité pour les oiseaux Pas d'informations disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité Produit stable et non biodégradable (produit inorganique).

Koc Pas de données disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Non applicable (produit inorganique).

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Pas de données disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Évaluation PBT et vPvB Non applicable (produit inorganique).

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

12.6 Autres effets néfastes

**Information écologique
supplémentaire**

Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précautions pour l'environnement lors de l'application du produit.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Généralités

Eviter les écoulements dans l'environnement.

Manipuler les emballages non nettoyés comme le produit lui-même.

Produit

Pour l'élimination des produits non utilisables, possibilité de les mettre en décharge si les réglementations locales le permettent.

Emballages contaminés

Ne pas jeter dans les poubelles ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en déchèterie ou par un organisme agréé.

Réemploi de l'emballage interdit.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit est non classé au titre du transport.

ADR/RID/ADN

14.1 Numéro ONU /
14.2 Nom d'expédition /
des Nations Unies
14.3 Classe(s) de danger /
pour le transport
14.4 Groupe d'emballage /
14.5 Danger pour /
l'environnement

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez-vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

IMDG

14.1 Numéro ONU /
14.2 Nom d'expédition /
des Nations Unies
14.3 Classe(s) de danger /
pour le transport
14.4 Groupe d'emballage /
14.5 Danger pour /
l'environnement

IATA

14.1 Numéro ONU /
14.2 Nom d'expédition /
des Nations Unies
14.3 Classe(s) de danger /
pour le transport
14.4 Groupe d'emballage /
14.5 Danger pour /
l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

S'assurer que les personnes qui assurent le transport connaissent les précautions et les manipulations à effectuer dans l'éventualité d'un accident ou d'un déversement.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017
Date de révision : 09/09/2019
Version : 02 / FRANCE

SECTION 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations supplémentaires

Classement ICPE	Décret 2014-285 du 3 Mars 2014 modifiant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement : ICPE (Circulaire UIC ref. 603 du 3 Février 2014 révisée en Octobre 2014) : non concerné
Conformité aux annexes REACH	La substance est exemptée en vertu de l'Annexe V, chapitre 7, du Règlement REACH CE 1907/2006 – substance présente dans la nature, substance non modifiée chimiquement -

Dispositions particulières :

Pas d'informations particulières.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce mélange.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Texte des mentions de danger (phrases H) mentionnées dans les Section 2 et 3 :

Texte des classes et des catégories de danger citées dans les Sections 2 et 3 :

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

Abréviations et acronymes

ADI / DJA	Acceptable Daily Intake / Dose Journalière Acceptable
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ARfD	Acute Reference Dose / Dose de Référence Aiguë
ATE/ETA	Acute Toxicity Estimate / Estimation de la Toxicité Aiguë
BCF	Bioconcentration Factor / Facteur de bioconcentration
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
No.-CE	Numéro d'enregistrement CE (Communauté Européenne)
CEx	Concentration d'Effet pour X%
CEbx	Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la biomasse algale
CEx	Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la croissance algale
CLP	Classification, Labelling, Packaging regulation
CIx/ICx	Concentration d'Inhibition pour X%
CLx/LCx	Concentration Létale pour X%
Conc.	Concentration
DLx/LDx	Dose Létale pour X%
DMEL	Derived Minimal Effect Levels / Dose Dérivée d'Exposition Minimale
DNEL	Derived No Effect Level / Dose Dérivée Sans Effet
DSENO	Dose Sans Effet Observable
EC Number	EINECS and ELINCS Number
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
EN/NE	Norme européenne
EU/UE	Union Européenne
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IBC	International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code); Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC)
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
Koc	Coefficient d'absorption
LOEC/LOEL	Concentration/Dose minimale avec effet observé
MARPOL	MARPOL : International Convention for the prevention of marine pollution from ships - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NOEC/NOEL	Concentration/Dose Sans Effet Observé pour la totalité des organismes exposés. NOEC/NOEL en anglais.
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OSHA	Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail
PBT	Persistent, Bioaccumulative and Toxic substances / Substance persistante, bioaccumulable et toxique
PNEC	Predicted No Effect Concentration / Concentration prédite sans effet sur l'environnement
Pow	Coefficient n-octanol / eau
REACH	Enregistrement, Evaluation, Autorisation des substances chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
S.A/A.S	Substance Active
STOT	Specific Target Organ Toxicity / Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles
SVHC	Substance of Very High Concern / Substance extrêmement préoccupante
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
vPvB	Very Persistent and Very Bioaccumulative substances / substance très persistante et bioaccumulable
UN/NU	Nations Unies

Méthodes utilisées :

La classification du mélange Mouche de l'olive à base d'argiles vertes a été définie selon les méthodes décrites dans le Règlement 1272/2008, en ce qui concerne les dangers pour l'environnement, pour la santé.

Informations complémentaires :

Pas d'autres données disponibles.

Objet de la révision :

Il s'agit de la version 02 de ce document qui correspond à sa mise à jour.

Elle répond aux exigences de l'Annexe II modifiée du Règlement REACH 1907/2006/CE et à celles du Règlement CLP 1272/2008/CE.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

MOUCHE DE L'OLIVE à base d'argiles vertes

Date de création : 05/09/2017

Date de révision : 09/09/2019

Version : 02 / FRANCE

Informations supplémentaires :

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 830/2015 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et sur les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce produit et non pas comme une garantie ou une spécification qualité au niveau de ses propriétés. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.